



Origine et présentation de l'initiative

Né en 2017, CoopCycle est un projet de reprise en main de l'activité de livraison à vélo par les coursiers, en particulier face aux plateformes capitalisées organisant l'auto-entrepreneuriat assujéti.

CoopCycle est une fédération des acteurs et actrices de la livraison à vélo qui ont un projet coopératif. Le choix de réserver la mutualisation à des coopératives s'inscrit dans la volonté de promouvoir une gestion démocratique de la valeur produite collectivement par les travailleurs. La gouvernance est démocratique, les livreurs décident collectivement du montant des cotisations, des services à développer, des partenariats économiques et de la politique de salarisation pour y parvenir.

La fédération est à mi-chemin entre un syndicat international de livreurs cyclistes (avec une quarantaine de collectifs locaux fédérés en France et une trentaine dans une douzaine d'autres pays, principalement en Europe) et une plateforme coopérative. Elle a le statut association française loi 1901. « Notre défi est de mettre en place un modèle économique viable. En effet, contrairement au régime d'indépendants actuellement en place, nous désirons que les livreurs soient salariés, afin de bénéficier des protections (assurances, chômage...) et des avantages (accès au logement, aux prêts bancaires, aux formations) associés à ce statut. Cela implique un chiffre d'affaires horaire suffisant par livreur.euse salarié.e (32 €/heure minimum), ce que les plateformes actuelles, dopées par levées de fonds, sont incapables de proposer et non conçues pour le faire. »

Le principal service est donc le logiciel de plateforme, qui permet aux coopératives locales membres de la fédération de gérer leurs livraisons et d'offrir un espace e-commerce à leurs clients. La plateforme en open source est présentée comme un "commun numérique". Une application pour smartphone permet aux clients d'effectuer des commandes, et aux restaurateurs et commerçants de renforcer leur offre commerciale grâce à un service de livraison écologique et socialement responsable.

CONTACT :

Adrien CLAUDE, coordinateur CoopCycle
adrien.claude@coopcycle.org

Financement

La source principale de financement de la fédération est constituée des cotisations de ses membres.

Derrière le service principal que représente la plateforme logiciel, libre, la fédération cherche à fournir aux coopératives usagères d'autres services associés : une aide au développement commercial, en proposant des offres communes, notamment à destination de grands comptes clients ; une visibilité avec un travail d'image de marque ; une assistance administrative et juridique ; des offres assurantielles négociées et adaptées aux risques du métier ; l'aide à la mobilisation de subventions publiques locales et européennes, et l'appui à la réponse collective à des appels à projets.

Rôle des collectivités

La part des collectivités est relativement faible dans le modèle économique de CoopCycle (12% de subvention). Coopcycle a cependant été lauréat des Trophées ESS de la Ville de Paris (30K€) et s'appuie également sur le soutien des villes en particulier pour l'animation de projets locaux comme la « maison des coursier-es » à Paris en 2021 ou à Bordeaux en 2023 une « maison des livreurs » à destination des

travailleurs précaires de la cyclo-logistique. CoopCycle a également accompagné Roissy Pays-de-France dans la mise en place d'un service de livraison, le département du Val de Marne dans la décarbonation des trajets de ses agents, Nantes Métropole dans la structuration des achats responsables pouvant être effectués en cyclo-logistique. Elle a dernièrement entrepris, par l'entremise du RTES, un travail avec le GIP Maximilien (plateforme d'achat public des collectivités franciliennes) sur le développement de la cyclo-logistique dans la commande publique.

De fait, le soutien des collectivités n'est pas tant attendu auprès de la fédération européenne directement, qui reste mobilisable pour des missions d'AMO ou formation, qu'en appui à l'émergence et au fonctionnement des collectifs et coopératives locales (elles-mêmes adhérentes et cotisant à la fédération). Ce soutien peut prendre la forme d'aides directes, mais aussi via la commande publique ou encore par des aménagements urbains favorables à la cyclo-logistique.